



DROIT À L'IMAGE CHEER FORCE

Adhérent majeur

L'attestation suivante s'applique à tous les événements organisés par l'association Cheer Force ou auxquels l'association Cheer Force participera durant la saison sportive 2025/2026, à savoir les événements organisés entre le 1 juillet 2025 et le 31 août 2026 (entraînements, showcases, camps de cheerleading, compétitions nationales et internationales, etc.).

Je, soussigné(e), né(e) le/...../...../ à
....., atteste en signant le présent document que :

- j'accepte d'être filmé(e) et photographié(e) ;
- je m'engage à ne faire aucune restriction de ce droit à l'image et ne demande aucune contrepartie à l'association ;
- je donne l'autorisation au club Cheer Force de présenter cette image dans le respect des droits de la personne pour toute diffusion et sur tous les supports jugés utiles par le club Cheer Force.

Fait à, le/...../..... .

Signature de l'adhérent